



**Recherche *EXCLIM***  
**Exil climatique. Gérer les  
déplacements des populations dues  
aux phénomènes  
climatiques extrêmes**

**CURAPP/CNRS, PACTE/CNRS**



# **Chapitre I - La découverte des déplacements environnementaux comme problème global**

# I) Migrations climatiques : un problème multi-dimensionnel

- **Entre concurrence et collaboration informelle d'organisations ou agences**
  - ✓ *L'OIM, et la définition des migrations environnementales comme une solution au C.C.*
  - ✓ *Le HCR à la recherche d'un nouveau champ d'action?*
  - ✓ *Le Haut représentant ONU aux IDP et la mise en avant de la dimension humanitaire du problème*
  - ✓ *Le faible rôle des institutions européennes*

## 2) Justifications et viabilité des protections juridiques

- Désaccords sur la qualification de ces migrants
- Le droit inadapté aux réalités complexes que couvre le problème
- Des trajectoires migratoires qui résistent aux catégories du droit
  - Des lacunes et des carences du droit à surmonter
  - Des classifications du droit inopérantes et la recherche de nouvelles protections
- La demande d'un encadrement juridique des migrations climatiques
  - L'approche *hard law* plaidant pour de nouveaux droits
  - L'approche *soft law* de la réinterprétation des cadres juridiques existants

## 3) Programmes internationaux de prévention et d'atténuation des catastrophes et de secours d'urgence aux populations

- Le Cadre d'action de Hyōgo pour 2005-2015 : le volet prévention peu exploité
- Les PANA : l'intégration des stratégies migratoires dans les mesures d'adaptation
- Le travail de la Commission du droit international : un droit des victimes de catastrophe en construction



## **Chapitre 2 – Adaptation ou adaptations, intérêt et limites.**



## **I) Estimer les capacités d'adaptation : clés d'entrée.**

- Configuration spatiale
- Sensibilité environnementale
- Diversification économique
- Modèles de gouvernance
- Conditions de vie
- Mode de diffusion de l'information



## 2) Vers des stratégies adaptatives.

- Entre adaptations (pluriel) et vulnérabilités (pluriel) des relations complexes, mais formalisables.
- « Les capacités d'adaptation des sociétés... ne sauraient s'inscrire dans une grille universelle, qui générerait automatiquement —en croisant conditions climatiques et écosystémiques locales, structures politiques et économiques— une réponse et des outils semblables pour chaque situation ».



## **Chapitre 3 – Obstacles organisationnels et institutionnels**



## **I) Ce que les institutions ne reconnaissent pas**

- Elles ne reconnaissent pas les migrations environnementales comme catégorie d'intervention publique
- Elles ne reconnaissent pas les causes complexes à l'origine des crises
- Elles ne reconnaissent pas le besoin d'intersectorialité



## 2) Ce que les institutions ne font pas

- Elles ne gèrent pas les crises comme une opportunité pour un nouveau développement soutenable
- Elles ne dessinent pas des cadres d'action nouveaux
- Elles ne mettent pas en place des procédures de codécision

## 3) Ce que les institutions font

- Elles visent le retour à l'état précédent
- Elles juxtaposent des politiques publiques
- Elles fonctionnent de manière top-down ou par délégation